

Le P + R de Vennes confié à des pros

LAUSANNE

La gestion des 1200 places du futur parking d'échange, interface entre la route et le métro M2, a été confiée à Parking Management Services SA (PMS), entreprise établie à Renens.

Pour son 15e anniversaire, Parking Management Services SA (PMS), à Renens, accroche un nouveau fleuron hors du commun à une liste de références déjà longue de vingt-trois parkings totalisant quelque 9000 places de stationnement entre Pully et Nyon, en passant par Cossonay. Il gèrera en effet le nouveau P + R de Vennes, qui sera inauguré le 17 septembre. Une cérémonie qui marque la fin de l'extension de l'aménagement routier au nord de Lausanne, qui pourra accueillir 1200 voitures contre 800 précédemment.

Le nouveau fleuron est aussi un nouveau challenge pour PMS, car le parking de Vennes n'est pas tout à fait comme les autres. D'abord parce qu'il est appelé à devenir l'interface entre la voiture et le métro M2. Ensuite parce que la gestion d'un P + R implique de concilier à l'efficacité technique et économique des objectifs d'intérêt public.

Vaste savoir-faire

Fondée en 1995 avec six mandats de gestion dans son portefeuille, PMS a rapidement acquis un vaste savoir-faire dans ce domaine où, en dépit des apparences, il ne suffit pas de construire un parking pour être performant. La société est appréciée pour ses compétences à toutes les étapes de la mise en valeur d'un parking en sous-sol ou à l'air libre. Ses connaissances techniques lui valent d'être consultée tant au

niveau des nouveaux projets en Suisse romande, au Tessin et même en Italie, de la mise en œuvre et bien sûr de l'exploitation au quotidien.

L'entreprise occupe actuellement 57 personnes formées par ses soins sur l'ensemble des sites dont elle a la charge. Elle en assure le fonctionnement tant au plan administratif que technique. Il en découle des synergies et des effets de groupe appréciés par ses mandants.

«L'exploitation des parkings est un domaine en évolution constante», souligne Doris Grobéty, directrice de PMS. «Ils sont appelés à devenir de véritables prestataires de services.» La sécurité, la luminosité, mais aussi d'une manière générale la convivialité sont donc des critères essentiels allant bien au-delà de la mise à disposition d'une case de stationnement.

G.-M. B.